

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique UNITECH

**De :** Jean-Pierre ELIOT <eliotjpf@gmail.com>

**Date :** 29/11/2019 16:26

**Pour :** pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr

Je vous prie de bien vouloir noter ma totale opposition au projet UNITECH dans son ensemble et conteste la régularité d'une enquête publique qui occulte une partie du problème et les deux autres activités, unité de décontamination de matériel radioactif et "entrepôt leasing."

Un manque de transparence qui ne peut qu'inquiéter et qui laisse supposer une volonté évidente de masquer une partie de la réalité pour la faire accepter par le plus grand nombre.

Les premières communications que j'ai pu lire à ce sujet précisait qu'en cas de débit insuffisant de la Marne, l'activité serait arrêtée ! Les décrets de restriction d'eau, tel que celui de l'été 2019, incluent la réduction d'activité voire l'arrêt total des entreprises consommatrices d'eau ou émettrices de rejets. Pourquoi s'obstiner à vouloir implanter une activité industrielle là où elle ne pourra pas fonctionner en période de sécheresse et d'un étiage insuffisant de la Marne ! Devrais-je rappeler les propos de Madame la Préfète "l'élaboration conjointe d'une stratégie globale en faveur de l'eau, dans toutes ses dimensions : GEMAPI, sécurité et qualité des captages, assainissement, prévention des pénuries d'eau potable dont plusieurs communes ont souffert cet été. Gestion raisonnée de son usage, au bénéfice de nos agriculteurs, de nos éleveurs si durement éprouvés, et plus généralement l'ensemble de la population. La crise sécheresse que notre département a connue ces dernières années nous impose ambition en la matière, et les outils législatifs dont nous disposerons, nous le permettront."

Avancer l'argument de la création de 40 emplois et en menacer plusieurs centaines autour du Der et de la Haute-Marne devrait conduire, en toute logique, à vouloir protéger les 840 emplois directs ou indirects liés au tourisme vert et non à les détruire. Comment pouvoir continuer à véhiculer l'image de nos belles forêts et de la beauté du Der, de ses plages, de la qualité de ses eaux, avec à quelques encablures une laverie nucléaire qui déverse ses effluents dans la Marne. Nucléaire et tourisme sont incompatibles. "La Haute-Marne respire et inspire". Aujourd'hui peut-être, mais demain, ce sera respire et tue. Joinville sera-telle encore cette "petite cité de caractère" ? Sauf à vouloir créer un désert nucléaire autour de BURE et faire à Suzannecourt un choix géographique et logistique, à moins de quatre heures de nombreuses installations nucléaires situées dans le quart nord-est de la France.

Il m'est certes difficile d'avancer des arguments scientifiques, mais le choix d'une implantation sur une rivière en début de bassin semble des plus dangereux, car, personne ne pourra dire l'inverse, moins il y a d'eau, plus la pollution est concentrée, avec des répercussions sur la faune et la flore. En été, le débit est extrêmement faible, et hormis quelques périodes de crues, il est peu abondant les autres saisons.

Dans quel pourcentage la radioactivité sera traitée. On parle d'un abattement de 60 % et de 40 % rejetés dans la Marne ?

Un risque important pour le champ captant de Vecqueville qui se trouve immédiatement en aval du point de rejet de la laverie. N'est-il pas préconisé "une surveillance analytique trimestrielle". S'il n'y avait aucun risque, pourquoi s'en devrions-nous nous en inquiéter. D'autant que si la nappe était polluée, cela risquerait fort d'être irréversible et concerner, au delà du réseau d'eau potable, tous les puits.

Outre les rejets de substances polluantes dans la Marne et par-delà dans le Der et au-delà, on peut s'inquiéter des émanations et des vapeurs qui sortiraient des cheminées. On parle de 11 cheminées au pied d'une colline qui retiendra les rejets atmosphériques au-dessus des habitations par temps de brouillard ! L'enquête de l'ARS estime qu'il est impossible d'estimer le risque sanitaire découlant des rejets dans l'atmosphère, alors pourquoi vouloir aller plus loin avec des habitations, des commerces et une école à proximité. Quand le risque sera avéré, il sera trop tard !

Toujours l'ARS estime regrettable que ne soit pas pris en compte la retombée des polluants sur les parties aériennes des végétaux consommés, la contamination des poissons via la chaîne alimentaire et j'ajouterai du bétail. C'est donc admettre qu'il y aura des conséquences pour la population environnante et même au -delà. Pourquoi s'entêter à vouloir continuer !

Sans oublier la présence sur le site des milliers de litres de produits lessiviels et de produits de traitement des effluents dangereux et je ne sais combien de tonnes de vêtements contaminés qui arriveront de toute la France et même d'Europe.

Triste avenir que vous voulez bâtir ! J'ose espérer que nos décideurs en prendront conscience et s'opposeront à ce projet dévastateur.

Jean-Pierre ELIOT

habitant à Sommelonne, village situé dans la Meuse à 10 km de Saint-Dizier et à 4 km d'Ancerville

PS - je vous demanderai de bien vouloir accuser réception de ma participation à l'enquête publique